

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A) NUMÉRO 542 (2022)-5

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement numéro 542 (2022)-5 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) numéro 542 (2022).

AVIS public est donné de ce qui suit :

1. Lors de sa séance ordinaire tenue le 4 décembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Carignan a adopté le projet de règlement numéro 542 (2022)-5 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) numéro 542 (2022) afin d'exclure les habitations bifamiliales du critère d'aménagement de terrain relativement à l'aménagement d'une aire de stationnement en cour arrière et d'ajouter des dispositions pénales.
2. Conséquemment à l'adoption de ce projet de règlement, une assemblée publique de consultation aura lieu le 15 janvier 2025 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne désignée par ce dernier, expliquera le projet de règlement numéro 542 (2022)-5 et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement numéro 542 (2022)-5 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet de règlement concerne l'ensemble des zones du territoire de la Ville de Carignan.
5. Le projet de règlement numéro 542 (2022)-5 peut être consulté auprès de la Direction du greffe, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de bureau, sur le site internet de la Ville dans la section « Avis publics » ou en faisant la demande, par courriel au greffe@carignan.quebec.

Donné à Carignan, ce 16 décembre 2024

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Ève Poulin, certifiée sous mon serment d'office avoir fait publier le présent avis public sur le site internet de la Ville de Carignan et l'avoir fait afficher à l'hôtel de ville le 16 décembre 2024.

Donné à Carignan, ce 16 décembre 2024

Ève Poulin, avocate
Greffière